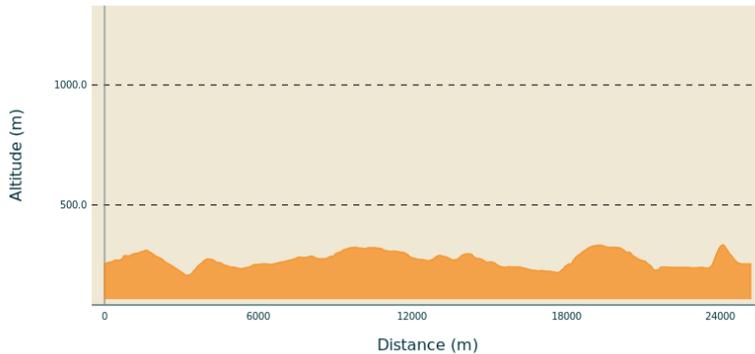


Parcours VTT FFC n°65 - ROUGE - La Gagnière

Pays des Vans en Cevennes - SAINT-PAUL-LE-JEUNE



Profil altimétrique



Altitude min 207 m Altitude max 334 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 25.2 km

Dénivelé positif : 527 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Arrivée : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Balisage : ► VTT Circuit local

Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE 2. BANNE 3. LES VANS 4. MALBOSC

Suivre le balisage FFC VTT ► n°65 Rouge

P) De la place de la gare, prendre la direction de l'église du village en se fauflant entre les habitations. Ensuite, partir à droite puis à gauche à l'intersection suivante. Traverser des zones résidentielles puis s'engager dans un sous-bois où se mêlent le grès, la terre et les pins. Arriver à une croix, au niveau d'une route.

1. Prendre en face puis suivre le chemin qui oblique à gauche. Continuer sur sentier herbeux puis traverser le hameau du Petit Brahic. S'engager ensuite sur une monotrace qui descend, plein nord, jusqu'à une petite route. Remonter à gauche et rouler sur une très agréable voie goudronnée qui sillonne entre bois et calcaire. Dépasser l'église de Banne puis atteindre la place du fort, pleine de charme.
2. Continuer tout droit puis suivre la direction de Brahic (D 251). Profiter du panorama et rouler à son rythme durant 4 km, entre chênes et calcaire. A la D 310 et partir à gauche vers Bessèges. 100 m après, prendre la piste qui monte à droite, au milieu des pins. Atteindre une ruine, au niveau d'une route. Partir à gauche puis s'engager très rapidement dans les bois, la descente est ludique. Retrouver la route et, 600 m après, ne pas manquer le sentier qui bascule à gauche.
3. Dévaler la pente puis longer un ruisseau, dans un environnement bucolique. De retour sur la route, continuer jusqu'à un pont et un camping. Faire encore 500 m avant de prendre la piste en direction

d'Abeau. Franchir un gué puis un petit pont et partir à gauche, sur voie revêtue, pour arriver au pont du Martinet.

4. Longer la rive gauche de la rivière sur 700 m puis remonter la piste forestière qui part à gauche. Enfin à la ligne de crête, virer à droite au milieu des pins et atteindre le viaduc de Doulovy.
5. Traverser et prendre ensuite la piste qui part à droite et qui suit les courbes de la colline. Atteindre enfin la Via Ardèche, prendre à gauche et traverser un tunnel pour rejoindre le point de départ (éclairage individuel à prévoir).



i VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

! Recommandations

Préparation et équipement:

Contrôlez l'état de votre VTT

Prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation

Si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire

Sécurité et comportement sur les sentiers:

Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires

Ne surestimez pas vos capacités et maîtrisez votre vitesse

Soyez prudent et courtois lors des dépassements, priorité aux piétons

Le port du casque est fortement recommandé

Respect de l'environnement et du territoire:

Respectez les propriétés privées et les zones cultivées

Refermez les barrières après votre passage

Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de la nature

Comment venir ?

Accès routier

Depuis les vans (13 km). Prenez la D901 en direction des Bois de Païolive. Suivez là jusqu'à Saint-Paul-le-Jeune, place de la Gare.

Parking conseillé

Parking place de la Gare, Saint-Paul-le-Jeune



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/>